



Conditions spéciales COVID-19

En raison du contexte actuel de crise sanitaire, Tiliky Campers a mis en place des conditions spéciales de location, à partir du 13 novembre 2020, valable jusqu'au 31 décembre 2021.

Nouvelles conditions de réservations (Avenant au contrat : Contrat de location des véhicules «Tiliky Campers» Termes et conditions - article 16.1 et 20.2)

Votre réservation sera complète après réception par notre service de la confirmation du paiement de la caution via notre partenaire spécialisé swickly au minimum 15 jours avant la prise en main du véhicule.

- D'un montant forfaitaire de 1'500 euros pour les véhicules Mini-Van et Combi VW.
- D'un montant forfaitaire de 2'000 euros pour les véhicules 4x4 tente de toit.

Montant non débité - En savoir plus sur notre partenaire swickly : <https://www.swikly.com/views/faqEndUser.php>

Annulations (Avenant au contrat : Contrat de location des véhicules «Tiliky Campers» Termes et conditions - article 2.10)

- **Pas de frais d'annulation, si l'annulation survient au plus tard 15 jours avant la date de départ.**
- **Si l'annulation du voyage survient dans les 15 jours avant la date de départ, un montant forfaitaire de 150 euros de frais administratifs sera prélevé directement sur la caution.**

Frais et Payements (Avenant au contrat : Contrat de location des véhicules «Tiliky Campers» Termes et conditions - article 20.2)

- **Pas d'acompte à la réservation.**
- **Le montant total de la réservation doit être réglé comme suit: 100% du tarif TTC de location du véhicule et ses options, en espèces (euros) directement sur place lors de la prise en main du véhicule.**
- Si le client ne souhaite pas payer directement sur place en espèces, il a la possibilité d'effectuer un virement correspondant à 100% du tarif TTC de

Avenant au contrat Contrat de location des véhicules «Tiliky Campers»- Termes et conditions Valable du 14/11/2020 au 31/12/2021

location du véhicule et ses options au plus tard 96h avant la prise en main du véhicule.

Conditions spéciales dues au covid-19 :

- **Mise à disposition et restitution des véhicules** uniquement à **Asuncion / Encarnation/ Ciudad del Este – Paraguay** jusqu'à la fin du contexte sanitaire spécial dû au covid-19.
- **Autorisation multi-destinations et autorisation triples frontières** (Avenant au contrat : Contrat de location des véhicules «Tiliky Campers» Termes et conditions -articles 2.6 et 2.7)

En raison du contexte sanitaire actuel, des contraintes et protocoles sanitaires complexes pour le passage des frontières entre le Paraguay et les pays limitrophes, Tiliky Campers ne fournira pas d'autorisation Multi-destinations ou d'Autorisation pour visiter la zone de la triple frontière (Ciudad del Este, Foz do Iguazu et Puerto Iguazu)

- **Annulations** : (Avenant au contrat Contrat de location des véhicules «Tiliky Campers» Termes et conditions -article 2.10)

Si le Client doit rendre le véhicule plus tôt en raison des conditions sanitaires exceptionnelles dû au covid-19 (reconfinement total du Paraguay et/ou du pays d'origine du client ainsi que la fermeture des frontières et/ou des liaisons aériennes), Tiliky Campers s'engage à rembourser les jours de location non utilisés par le client.

• Protocoles sanitaires :

Tiliky Campers s'engage à procéder à une désinfection des véhicules avant leur mise à disposition et à fournir à chaque client un kit comprenant : masque lavable, gel hydroalcoolique et spray d'alcool .

Les clients devront respecter les exigences du gouvernement paraguayen afin de respecter le protocole sanitaire sur place (port du masque obligatoire, lavage des mains, prise de température, ...) ainsi que les règles qui peuvent être amenées à évoluer suivant les régions (couvre-feux, quarantaine, ect)

Le service client Tiliky Campers informera directement ses clients des dernières mesures et modifications du protocole sanitaire.

Avenant au contrat Contrat de location des véhicules «Tiliky Campers»- Termes et conditions Valable du 14/11/2020 au 31/12/2021

Tiliky Campers décline toutes responsabilités en cas d'évènements inopinés liés à la COVID-19. (quarantaine imposée par le gouvernement, etc...)

Contrat de location N° :

Fait à _____, Le _____ à _____

Nom complet du Client :

Nom complet du représentant Tiliky Campers:

Signature du Client:

Signature Tiliky Campers :

Ces conditions se substituent à celles présentes dans le contrat de location Tiliky Campers : Contrat de location des véhicules «Tiliky Campers» Termes et conditions en vigueur du 14 novembre 2020 au 31 décembre 2021.

Avenant au contrat Contrat de location des véhicules «Tiliky Campers»- Termes et conditions Valable du 14/11/2020 au 31/12/2021